

TRAVAUX SUR LA RD 972

AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE D'ÉVITEMENT LE LONG DE LA RD972 AU CARREFOUR RD972 / RD88 – COMMUNE DE SAINT-GILLES

Le Département engage des travaux d'aménagement d'une voie d'évitement le long de la RD972 au carrefour entre les RD972 et RD88, sur la commune de Saint-Gilles. Ils débuteront lundi 30 août pour une durée prévisible de 3 semaines.

Afin de réaliser ces travaux en toute sécurité, les restrictions de circulation suivantes seront mises en place pour les usagers de la D972 dans le sens Saint-Lô vers Coutances entre le giratoire du Flanquet et la voie communale de « la Tasserie », sur la commune de Saint-Gilles :

- Dès le lundi 30 août, la D 972 entre le giratoire du Flanquet et la voie communale de « la Tasserie », commune de Saint-Gilles sera barrée dans le sens Saint-Lô vers Coutances à partir de 9h00.
- Les usagers et les poids lourds seront déviés dans le sens Saint-Lô vers Coutances via la RN174 et la D77. Les véhicules lents seront déviés via la 900E3, D900 et la D77.

Ces restrictions de circulation sont envisagées jusqu'à la mi-septembre en fonction des conditions météorologiques et de l'avancement des travaux. A la fin de ces travaux, la circulation sera ensuite rétablie pour l'ensemble des voies.

Les déviations seront mises en place par l'**Agence Technique Départementale du Centre Manche** telles que définies selon le plan de déviation ci-dessous. Les travaux sont confiés à l'entreprise **TRAVAUX PUBLICS BOUTTE**.

